



fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

Convention / Charte

concernant
l'encadrement et les participants du groupe jeune alpinistes Côte d'azur

Convention à signer par le guide + stagiaires lors des sélections

Conditions générales :

Le Groupe est composé de jeunes alpinistes, hommes ou femmes, ayant déjà des bases techniques, et membres d'un club de l'un des Comités Départementaux Côte d'Azur (groupe pouvant être étendu selon disponibilité).

Le guide, comme les jeunes du Groupe, utiliseront leur propre matériel de sécurité individuel.

Les participants s'engagent à verser 10€ par journée de stage par personnes.

Les frais d'encadrement du guide sont pris en charge par la FFME.

Encadrement :

Les dates des stages seront fixées lors des sélections et confirmées par l'encadrement .

L'encadrement sera fait par le guide et le cadre bénévole de la FFME. C'est le guide qui maîtrise le choix du lieu et des courses en fonction des conditions, mais aussi du niveau des stagiaires. C'est lui qui régit l'organisation des cordées.

Objectif du groupe jeunes alpiniste côte d'azur:

Le but des 20 journées de formation/stages est d'améliorer le niveau des stagiaires en les rendant autonomes en montagne, et en les sensibilisant sur les risques et dangers du milieu.

En fin de cycle, les stagiaires (ayant validé les passeports vert et bleu) se verront proposer l'accès direct au stage de formation/validation d'initiateur Alpinisme afin de pouvoir assurer la promotion de l'alpinisme dans leur club.

Les jeunes qui auront validé le passeport rouge pourront se rendre aux sélections de l'ENJA.

Communication:

Avant chaque session, le guide est tenu de fournir un programme prévisionnel, comportant au minimum le lieu et les dates de l'action.

A l'issue des actions dont il a la charge, le guide fournira:

- un compte rendu écrit (papier ou électronique)
- une dizaine de photos

Les jeunes du groupe donnent leur accord écrit autorisant la FFME à utiliser librement les images sur lesquels ils figurent.

Le guide ne pourra utiliser commercialement les images prises pendant l'encadrement des groupes qu'après avoir obtenu l'accord exprès du Comité Régional côte d'azur.

Participation des stagiaires:

Les stagiaires s'engagent à participer aux sessions dont les dates ont été préalablement fixées lors des sélections.

Fait le....., à

Le Guide

Pour la FFME

Le cadre bénévole responsable de cette action

Les stagiaires: